

# LE GALET

15 février 2010

ANNÉE 1, N° 3

## Un nouveau Galet ?

Oui, avec quelques nouvelles importantes : l'existence pratique de la FROG, par la réunion de son premier Comité Directeur, et bientôt par son compte bancaire. Les contacts avec nos partenaires se multiplient et le dossier CNDS national est parvenu au siège national.

Tout ceci prends du temps, énormément de temps, plus qu'espéré, mais nos partenaires réagissent vite et nous avançons.

Bon début d'année à vous, en ne doutant pas de voir se réaliser cette année l'accès pour nous tous à notre gravière commune.

Bernard SCHITTLY

## Signature ?

C'est peut-être un détail pour vous mais pour moi ça veut dire beaucoup, nous avons un texte de compromis de vente « signable » entre les mains depuis quelques jours, et attendons le rendez vous de signature... On a jamais été aussi prêt de plonger...

## Soutiens

Des soutiens de qualité, tant sur le fond que sur la forme de notre projet, glanés en Alsace et au Salon de la Plongée :

- Mme Fabienne KELLER : Sénatrice du Bas Rhin
- M. Claude MARTIN : Directeur Technique National – IN – BEES 3
- Me Anthony MERLE : Notaire – IN – responsable du Centre Fédéral d'Hendaye
- M. Jean Louis DINDINAUD :

Vice Président Inter Région ACLP – Trésorier national FFESSM

M. Bernard LABBE :

Président Inter Région Aquitaine, Charente, Limousin, Poitou

- M. Jean Marc HASS BECKER :

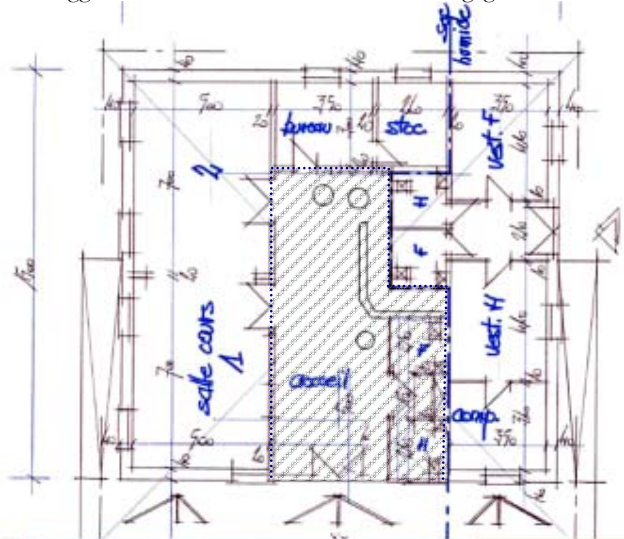
Président du Comité Olympique Régional – Co Président du CNDS

Et nous remercions chaleureusement pour leur engagement :

- Me Aurélie BELOT : avocate
- M. Pierre HOSLIN : Architecte
- M. Christophe HEIDT, M. Alain BRAOUEY : sécurité et accès.

## Le projet d'Architecte légèrement modifié

sur suggestion du Comité Directeur afin de dégager une entrée un peu plus grande.



## Conférence

A l'invitation du Maire d'Holtzheim, conférence le mardi 24 février, présentation à Holtzheim de notre projet et images subaquatiques d'Alsace avec Serge DUMONT.

Notez que l'émission « Quoi de Neuf la Terre ? » sur les zones humides du 30 janvier est visible un mois sur le site de France 3 : <http://alsace.france3.fr/videojt/>

## CODEP 67

Comme convenu lors de la création de la FROG, le CODEP 67 a inscrit en ces statuts, à l'unanimité des 20 clubs présents ou représentés sur 32, le 30 janvier, la volonté de confier à la FROG la gestion de la Gravière du Fort.

## SOMMAIRE :

- ◆ Un nouveau Galet ?
- ◆ Conférence
- ◆ Comité Directeur
- ◆ Subventionnement
- ◆ CODEP 67
- ◆ Soutiens
- ◆ Signature ?

## Subventionnements

### CNDS National

Terminé en une nuit suite à un défaut d'information, grâce à nos nombreux soutiens, le dossier a été déposé au département dans les temps et après un passage au Ministère est arrivé à Marseille pour avis de la Fédération.

La Fédération consulte,... notamment le Président de l'Inter Région qui a bien évidemment défendu l'intérêt et la priorité à donner à un tel projet fédéral et fédérateur.

### Conseil Général

Présentation du projet le 26 janvier par Bernard et Michel : "Un projet beau, excessivement bien ficelé et abouti, bien présenté, et avec passion comme on aimerait en voir présenté plus souvent". Nous n'avons rien à ajouter,... passage en commission en avril.

Ce fut aussi l'occasion de nous rapprocher de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires de Nature. Commission dont nous avons raté la création l'an passé pour un courrier parvenu tard, et à qui nous voulons faire valoir notre motivation de promeneurs sous marins intéressés tout naturellement par la préservation de nos sites de pratique.

## Le Premier Comité Directeur

s'est réuni à Sélestat, au centre Alsace, dans les locaux de la nouvelle Piscine des Remparts, accueillit par le Club de Sélestat, le 17 décembre 2009.

À l'ordre du jour :

état des lieux, Achat, compte bancaire, bâtiment, pontons : présentation,, choix, Permis de construire, Inscription au CNDS, adaptation des budgets, décision,, inscription de la FROG comme organisme associé : procédure, décision,, Articulation CODEP-FROG : proposition,, Points divers.